

Section sportive Scolaire Handball masculin

Le sport est reconnu comme un moyen d'enrichissement physique, moral, culturel et intellectuel. Source de plaisir et d'accomplissement personnel, il contribue à la formation d'un citoyen cultivé, lucide, autonome et socialement éduqué.

Objectifs : « construire un parcours professionnalisant »

- Permettre aux jeunes handballeurs non retenus au pôle espoir handball de poursuivre un double parcours de formation sportive et scolaire.
- Contribuer à l'épanouissement et la réussite scolaire des élèves par la motivation et une valorisation dans leur sport de prédilection.
- Permettre la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants.

Fonctionnement :

- Monsieur BORNOT est le référent de la section handball. Il coordonne le suivi scolaire avec le planning d'entraînement et encadre 1 à 2 séances par semaine.
- Un projet de formation est élaboré en adéquation avec le projet d'établissement, le projet pédagogique EPS et celui de l'association sportive.
- L'aménagement des horaires prévus est compatible avec une scolarité normale, un éventuel soutien scolaire et le planning d'entraînement.
- Un minimum de 4h30 d'entraînement à la section s'ajoutera aux entraînements en club, aux rencontres de l'association sportive et aux 2h d'EPS obligatoires.
- 7 garçons sont sélectionnés à l'entrée en seconde. La participation financière est de 200€ pour la 1ère année (licence d'A.S, dotation tenue et matériel)
- Un regard attentif est porté sur le suivi médical et de santé pour prévenir tout risque excessif de fatigue ou de blessure.
- Des intervenants diplômés du club partenaire Dijon Métropole Handball (DMH) interviennent sur les horaires de la section pour encadrer les groupes.
- **La date butoir pour envoyer son dossier de préinscription par mail est fixée au 12 mai 2025.**
- **Une journée de sélection est prévue le lundi 19 mai 2025 de 10h à 12h30**
- Un regard particulier sera également porté au dossier scolaire pour confirmer la possible affectation au lycée Eiffel (Profil scientifique).

Emploi du Temps : « A titre indicatif »

- | | | |
|-----------------------|------------------------------------|--------------|
| - Lundi 10h10 à 11h40 | travail physique et individualisé | SSS |
| - Mardi 16h00 à 17h30 | travail individualisé et collectif | SSS |
| - Mercredi | match unss et/ou entraînement club | unss ou club |
| - Jeudi 12h00 à 13h30 | travail individualisé et collectif | SSS |
| - Vendredi | entraînement club | club |

Contact : Francis BORNOT (professeur d'EPS) francis-dominic.bornot@ac-dijon.fr